

AMM

A N D R É S Y M A G



Ouverture des jardins familiaux à Andrésy

Sté F.M.S. BORGNE

www.fmsborgne.fr - 01 34 90 10 00 - 78700 CONFLANS

47^{ème} année d'expérience

OFFRES PROMOTIONNELLES
DU : 1^{ER} au 31 MARS 2025
-15 % sur tous nos produits*

et bien plus encore ...

*Remise de 15 % à partir de 1500 € TTC d'achat, non cumulable avec toutes autres offres promotionnelles.
Applicable sur les tarifs 2025.

STORES - FENÊTRES - PORTES DE GARAGE
VOLETS - PORTES D'ENTRÉE - PORTAILS
PERGOLAS - MOTORISATIONS - ALARMES...

*Nouvelle salle d'exposition
+ de 100 produits innovants à découvrir !*

PORTES OUVERTES

SALLE D'EXPO : 7, RUE LÉONARDO-DA-VINCI

LES SAMEDIS 8, 15, 22 ET 29 MARS 2025

ET LES LUNDIS 10, 17 ET 24 MARS 2025

Nouveau

Les Sujets de Pâques



Découvrez



Chocolaterie & Biscuiterie

- Andrésy -



Les Chocolats



Sujets de pâques

Bonbons de chocolat - Oursons guimauve

Pâtes de fruits - Sucettes - Tablettes

Cakes - Biscuits - Macarons - Pâtisseries



26 bd Noel Marc à Andrésy



face au marché

09 81 40 46 57



Continuer à faire société avec un budget très contraint

SOMMAIRE

05

La Ville vous informe

La Police municipale
a sauvé une vie!

06

Parole aux Andrésiens

Nouvelles activités
à Andrésey!

09

Un service public de qualité

Quelles orientations
budgétaires pour 2025 ?

11

Ville solidaire et inclusive

Lutter contre toutes
les formes de violences
faites aux femmes

13

Ville culturelle

Essor de l'art urbain
à Andrésey

14

Ville sobre et résiliente

Arrivée des jardins
familiaux à Andrésey!

16

Patrimoine

Quelques souvenirs
de la dernière guerre
à Andrésey

17

Pratique

Toute la vie citoyenne
à portée de main

18_Tribunes

19_Carnet

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Un petit air de printemps dans ce numéro avec la présentation des jardins partagés situés tout en haut d'Andrésey, rue de Penthièvre. Voilà un beau projet éco-responsable qui s'inscrit pleinement dans notre projet global de ville durable tout en respectant nos contraintes budgétaires.

Un projet résilient et solidaire aux Charvaux

Outre sa dimension écologique et résiliente, la majorité tenait à ce projet pour sa vocation sociale. À titre individuel, il va en effet vous permettre de disposer d'une parcelle de jardin à cultiver si votre domicile n'en dispose pas. À l'échelle d'un quartier, ce seront les habitantes et habitants des Charvaux qui bénéficieront d'un nouveau lieu de vie ouvert et animé facilitant et renforçant le lien social. Pour toutes et tous, ce sera, à la fois, un lieu convivial, solidaire et de partage de savoir-faire en matière de jardinage et de culture potagère. La création de ces jardins partagés nous permettra, enfin, de maintenir des surfaces végétalisées en milieu périurbain. Parmi les 16 parcelles créées pour ce projet, l'une d'elles sera réservée aux écoles et aux centres de loisirs.

Prendre soin de nos enfants

Les jeunes élèves de nos écoles bénéficient désormais de nouvelles activités sportives et ludiques grâce à *Bouge ta classe*. Ce projet propose 8 séances de sport à plus de 600 écoliers cette année, en remplacement des cours de voile. Ces derniers, réservés à 200 élèves de CM2, étaient devenus trop coûteux, avec un budget transport atteignant à lui seul 16 000 € par an, un montant jugé prohibitif depuis la crise inflationniste. Grâce à cette économie de 75%, nous pouvons non seulement poursuivre

notre engagement en faveur du développement de la pratique sportive chez les jeunes enfants, mais aussi pérenniser le maintien d'une mesure phare de notre mandat: la présence d'une ATSEM par classe de maternelle, garantissant ainsi deux encadrants par classe.

Car, en tant qu'enseignant, je suis tout à fait conscient de la nécessité de renforcer cette double présence adulte et professionnelle face à l'augmentation du nombre d'enfants en difficulté qu'il faut savoir gérer et entourer.

Agir en responsabilité

La presse en a beaucoup parlé: les collectivités locales voient fondre leurs recettes: à Andrésey, l'aide financière de l'État a baissé de 50 % en 15 ans, la taxe d'habitation n'existe plus, les subventions diminuent ou disparaissent. Les collectivités locales voient aussi leurs dépenses augmenter: le montant de notre facture énergétique a été multiplié par 2; nous avons subi une hausse de 15 % sur les prix alimentaires de la restauration municipale. Sans oublier la revalorisation des salaires de nos agents mise en place par l'État. Une évolution nécessaire, mais qui représente aussi une contrainte supplémentaire pour notre budget. Bref tous les voyants sont au rouge. En tant qu'élus en responsabilité, nous devons donc en tenir compte et prioriser nos dépenses avec pour seul objectif de préserver le service public de qualité. Une équation d'autant plus difficile à résoudre encore aujourd'hui parce que les mauvais arbitrages financiers et les coûts de fonctionnement des projets dispendieux de l'ancienne majorité ont fragilisé durablement les finances de la Ville et notre avenir.

Bonne lecture!
Votre Maire, Lionel Wastl



Le Conseil municipal en bref

Le dernier Conseil municipal s'est tenu le 12 février 2025. Voici les principales décisions prises:

VIE MUNICIPALE

Une nouvelle conseillère municipale a rejoint le Conseil.

Suite à la démission de M^{me} Laurence Alavi (opposition et ancienne élue A.E.R.), M^{me} Sylvie Goldfain (majorité) prend sa place, en qualité de Conseillère municipale déléguée à la Ville durable et à la Démocratie participative.

FINANCES

Budget 2025: premières orientations

Le Conseil municipal a pris acte du débat sur les orientations budgétaires. Ce document présente les grandes priorités financières et stratégiques de la Ville pour l'année à venir. Il sert aussi de base au débat sur le budget qui sera voté prochainement.

VILLE DURABLE

Des jardins familiaux dans le quartier des Charvaux

La municipalité a fixé les tarifs et le règlement des futurs jardins familiaux au 45, rue de Penthièvre. Ce projet vise à offrir aux habitants des espaces de culture partagés et à encourager un mode de vie plus durable.

POUR: (30)



Le Conseil communautaire en bref



Lors des Conseils communautaires du 19 décembre 2024 et du 13 février 2025, plusieurs décisions majeures ont été adoptées.

BUDGET ET FINANCES

Budget principal 2025

Le budget principal pour 2025 a été voté. Il s'élève à 446 634 081,04 € et définit les ressources et les dépenses prévues pour assurer le fonctionnement et les investissements du territoire.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec

ABSTENTION: Lionel Wastl

CONTRE: Annie Minarik

Budget pour la gestion des déchets 2025

Le budget dédié à la collecte et au traitement des déchets a été validé pour un montant de 84 929 085,53 €.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

CONTRE: Annie Minarik

Investissements pour l'entretien de la voirie

Pour prolonger la durée de vie des routes et équipements publics, ainsi que pour améliorer le confort et la sécurité des usagers, la communauté urbaine a voté un budget de 54 millions d'euros pour la période 2023-2026.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

CONTRE: Annie Minarik

Fixation des compensations financières aux communes

Le montant des attributions de compensation versées aux communes a été fixé. La ville d'Andrésey versera 1 074 553,20 euros en 2025.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

CONTRE: Annie Minarik

MOBILITÉ ET CADRE DE VIE

Plan des mobilités en Île-de-France 2030

La communauté urbaine a donné un avis favorable au plan régional de transport pour 2030. Ce plan prévoit l'amélioration de l'offre de transports en commun, notamment avec le prolongement de certaines lignes, le développement des infrastructures pour les mobilités douces (pistes cyclables, zones piétonnes) ou encore la modernisation des routes et la fluidification du trafic pour réduire la congestion automobile.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

NE PREND PAS PART

AU VOTE: Annie Minarik

Passerelle mobilités douces Poissy/Carrières-sous-Poissy

Le Conseil communautaire a ajusté le budget prévu pour la construction de la passerelle piétonne et cyclable reliant Poissy à Carrières-sous-Poissy pour un montant de 5 835 532 euros.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec, Annie Minarik et Lionel Wastl

ÉCONOMIE ET COMMERCE

Ouverture des commerces le dimanche en 2025

Certains commerces pourront ouvrir exceptionnellement le dimanche selon un cadre réglementé.

VOTE: Approuvé

➡ **Vote des conseillers communautaires d'Andrésey**

POUR: Isabelle Madec et Lionel Wastl

ABSTENTION: Annie Minarik



«...Un grand merci à Hicham et Hédi et à travers eux à la Police municipale d'Andrésey de m'avoir sauvé la vie, ce qui prouve que les policiers sont, aussi, présents pour le bien-être des citoyens, et qu'il faut en être conscient avant tout.

... »

Michel L.
Andréseyen sauvé
par la Police municipale

La Police municipale a sauvé une vie !

« Dès les premiers gestes, tu sens que tu lui brises les côtes, mais pas le choix, il faut y aller » raconte Hédi, fier d'avoir contribué à sauver une vie.

Lorsque les secours prennent le relais, Michel L. est encore en vie. Transporté en urgence à l'hôpital, son cœur est reparti grâce à l'action immédiate des policiers municipaux. Quelques heures plus tard, un appel du médecin hospitalier viendra confirmer ce que l'on espérait : Michel est sauvé, et, sans l'action d'Hicham et d'Hédi, il est clair : il serait mort.

Résultat : 10 côtes brisées, mais un homme vivant, qui est revenu trouver la Police municipale reconnaissant : « Un grand merci à Hicham et Hédi et à travers eux à la Police municipale d'Andrésey de m'avoir sauvé la vie, ce qui prouve que les policiers sont, aussi, présents pour le bien-être des citoyens, et qu'il faut en être conscient avant tout. Et un grand merci à la mairie d'Andrésey de leur avoir permis de faire une formation de premiers secours et de disposer d'un défibrillateur dans leur voiture. À tout le monde, merci beaucoup... ».

Ce fait divers rappelle l'engagement quotidien des agents de la Police municipale. Au-delà de leurs missions de prévention quotidienne, ils sont aussi les premiers répondants face aux situations d'urgence et font face à des contextes difficiles. Leur professionnalisme et leur sang-froid ont, ce jour-là, permis de sauver une vie.

Le Maire, Lionel Wastl, a tenu à les féliciter : « Au nom de la municipalité et de tous les Andréseyens, je vous exprime ma profonde gratitude pour cet acte héroïque. Votre engagement fait honneur à notre Ville et renforce encore davantage la confiance que nous plaçons dans vos équipes ».

Un immense bravo à eux, et une reconnaissance sincère pour leur dévouement au service des citoyens.

De gauche à droite :

Hicham S., Responsable de la Police municipale ; Michel L. ; Hédi C.

Le 10 janvier dernier, une intervention exemplaire de la Police municipale a permis de sauver une vie.

Alors qu'ils étaient en patrouille, deux agents, Hicham S., Responsable de la police municipale, et Hédi C., Responsable adjoint, aperçoivent au loin un homme à vélo s'effondrer au sol. Rapidement, ils se dirigent vers lui et constatent qu'il est en train de perdre connaissance. Son cœur s'est arrêté. « En arrivant à sa hauteur, j'ai tout de suite vu, c'est fou, que son âme était partie. Il fallait agir tout de suite » confie Hicham, encore ému en racontant la scène.

Immédiatement, les deux policiers entament un massage cardiaque et déploient un défibrillateur. Depuis quelques années, la municipalité a décidé d'équiper leur véhicule. Tour à tour, ils se relaient pour maintenir les gestes de secours en attendant l'arrivée des pompiers. Chaque minute compte et leur sang-froid fait toute la différence.





SB Thérapie

[Texte/photo : Salomé Boutier]

Je m'appelle Salomé Boutier et je suis praticienne en thérapie brève (systémique, intégrative, hypnose Ericksonienne et hypno-analgésie). J'accompagne les personnes, les couples et les familles confrontés à des défis personnels ou relationnels en quête de solutions concrètes et rapides. Grâce à une démarche personnalisée, j'intègre différentes techniques thérapeutiques afin de proposer un soutien sur mesure efficace et adapté.

RENSEIGNEMENTS

- 📍 4 bis, rue du Général Leclerc
- ☎ 06 19 94 40 63
- 🌐 www.sbtherapie.fr
- ✉ salomeboutier.therapie@gmail.com



Emma et Lilly, nouvelle fleuriste à Andrésy

[Texte/photo : Emma & Lilly]



J'ai ouvert les portes de votre nouveau fleuriste ce mercredi 11 décembre, une semaine pleine de découvertes et de rencontres extraordinaires.

Ici, vous trouverez des plantes, des accessoires de décoration, des fleurs coupées, des bouquets, des compositions en terre ou piquées ainsi qu'une collection de parfums d'ambiance Esteban. Je propose des cartes de fidélité et prends les commandes jusqu'à 3 jours à l'avance.

Ateliers pour adultes et enfants sont régulièrement proposés, n'hésitez pas à me suivre sur les réseaux!

RENSEIGNEMENTS

- 📍 39, rue du Maréchal Foch
- ☎ 06 85 34 61 86
- ✉ emma.et.lilly.fleurs@gmail.com
- Facebook (Emma Lilly)

Un Andrésien au 4L Trophy!

Le 4L Trophy est un rallye humanitaire destiné aux étudiants, où les participants traversent le désert marocain à bord de Renault 4L. L'objectif principal est de collecter et transporter des fournitures scolaires pour les enfants du Maroc. Terry Guillot, étudiant andrésien en Bac professionnel mécanique automobile, a été sélectionné pour participer à ce rallye! 1 500 jeunes comme lui ont pris la route le 18 février dernier à bord de leur 4L colorée!

SUIVEZ-LE SUR LES RÉSEAUX :

- 📱 Instagram ([terry.glt.oegrv/#](https://www.instagram.com/terry.glt.oegrv/))





2, rue Elie et André Trou
78700 CONFLANS STE HONORINE

Port. 06 07 09 60 40

Tél. 01 39 75 31 93

Email : tyn-help@orange.fr

AGRÉÉ ASSURANCES RC-51 8-840-343

Vous ne nous connaissez pas? Tant mieux! C'est la preuve de notre efficacité.



Incolores, transparents, presque invisibles à vos yeux... Nous travaillons sans être vus.. Notre discrétion résonne dans ce monde bruyant.

La SEFO, ce sont 50 professionnels engagés vers un objectif commun: faire en sorte que chaque jour, l'eau parvienne à des milliers de foyers.

Sans même que vous vous en doutiez.

Vous fournir un service public essentiel est la vocation de nos équipes.

sefo-eau.com

OBJECTIFS  DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

sefo 

 **aqualia**



www.choteau.fr

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

19, Rue du Repos
78700 CONFLANS
01 39 19 22 62

8 Rue Carnot
78260 ACHÈRES
01 39 22 01 02



www.pompes-funebres-conflanaïses.fr

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7

56, Rue Maurice Beteaux
78700 CONFLANS
01 39 79 18 52

BOUGE TA CLASSE

Plus de sport à l'école !

L'École Municipale des Arts et des Sports (EMAS) lance *Bouge ta classe* pour encourager les élèves à bouger davantage. Ce dispositif propose aux classes de CE1, CM1 et CM2 un cycle de 8 séances sportives, soit plus de 600 élèves concernés.

Au programme: escrime, chanbara, basket, badminton, ultimate, cirque et golf. L'objectif est simple: faire découvrir de nouveaux sports et donner envie aux enfants de pratiquer une activité physique. Une belle occasion de s'amuser tout en bougeant!



ESPACE DE VIE SOCIALE

Le plein d'activités pour les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, l'**Espace de Vie Sociale (EVS) d'Andréy** a proposé à une dizaine de jeunes une sortie exceptionnelle au **musée du Louvre**, la première semaine des vacances scolaires, puis au **musée d'Orsay**, la seconde. Accompagnés par l'équipe de l'EVS, les participants ont pu découvrir des

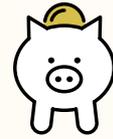
œuvres emblématiques et en apprendre davantage sur l'histoire de l'art à travers des visites et des échanges enrichissants.

Cette sortie s'inscrit dans la volonté de l'EVS d'**ouvrir les jeunes à la culture et de leur offrir des expériences éducatives et conviviales** pendant les vacances. Une belle aventure à renouveler!



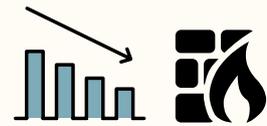
Dépenses de fonctionnement 2025

18 M€



-2 M€

par rapport à 2024 sur les dépenses de fonctionnement



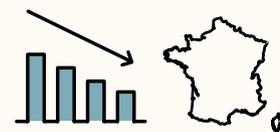
Dont baisse des charges générales:

-1 137 266 €

(énergie, versement à GPS&O, charges de personnel, etc.)

Recettes de fonctionnement 2025

18 M€



Baisse des dotations de l'État de

11,4%

Maîtriser les finances pour garantir des services publics de qualité

Chaque année, la Ville d'Andrésy définit les grandes priorités de son budget en votant un Rapport sur les orientations budgétaires. En 2025, elle adopte une stratégie financière axée sur la réduction des dépenses de fonctionnement et une gestion rigoureuse des ressources humaines.

Un contexte économique défavorable

En 2025, la ville d'Andrésy doit composer avec une croissance économique faible (+1,2% prévu), une inflation persistante et une baisse des aides de l'État. La **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** diminue encore cette année, impactant directement les ressources de la commune. Face à ces contraintes, la Ville ajuste son budget pour continuer à offrir des services publics de qualité sans alourdir la fiscalité locale, c'est-à-dire, sans augmentation des impôts.

La municipalité poursuit ses efforts pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement, qui baissent de **9,3%** par rapport à 2024. Poursuite des efforts en matière de sobriété énergétique, limitation des investissements, recherche de nouvelles subventions : ce sont plusieurs axes stratégiques qui sont mis en place.

Diminution des charges à caractère général

les dépenses courantes (énergie, maintenance, prestations externes) sont réduites de **18,7%**, soit une économie de **1,1 million d'euros**.



Maîtrise des charges de personnel

la masse salariale n'augmente que de **2,96%**, malgré l'impact de la revalorisation du SMIC et des cotisations retraites (+4 pts).

Une politique des ressources humaines rigoureuse

Pour assurer un équilibre budgétaire tout en maintenant la qualité des services, la Ville adopte une gestion rigoureuse des ressources humaines :



Un arbitrage strict sur les recrutements et le **gel de certains postes** en cas de départ.
Une limitation des heures supplémentaires pour contenir les coûts.

Un audit organisationnel en cours

pour optimiser les services rendus aux habitants.



En parallèle, des mesures ciblées visent à préserver l'attractivité de l'emploi public local. Dès **janvier 2025**, un **nouveau régime indemnitaire** valorise les agents de la police municipale (+23 000 €). En **juillet 2025**, un **bonus attractivité petite enfance** sera mis en place, financé en partie par la CAF.

Grâce à ces choix, Andrésy adapte sa gestion financière pour garantir la continuité et l'efficacité des services publics.

À Andrésy, vous étiez tous mobilisés pour le Téléthon 2024

Du 9 septembre 2024 au 2 février 2025, la ville d'Andrésy a une nouvelle fois montré son engagement en faveur du Téléthon. Associations sportives et culturelles, collège et écoles élémentaires ont répondu présents pour organiser diverses manifestations, unies sous la coordination de l'association *Les Soleils des Magnolias* et de l'AFM.

Cyclistes, tennismen, danseurs, gymnastes, karatékas, chanteurs et comédiens ont tous contribué à cette belle dynamique solidaire. Fidèle à la tradition, la vente de crêpes, véritable fil rouge de l'événement, a permis de récolter de nombreux dons tout au long des festivités, comme lors des 20 Bornes, d'Andrésy en Lumières ou encore de la brocante.



MERCI

Grâce à cette mobilisation exceptionnelle,

13 548,51 EUROS

ont déjà été collectés, un montant qui augmentera encore avec les dons effectués au 3637, dont le total sera connu en avril. Un immense bravo aux bénévoles sans qui rien ne serait possible!



VACANCES SPORTIVES

À la découverte du handisport avec l'EMAS

Pour les vacances de printemps, l'École Municipale des Arts et des Sports (EMAS) propose aux enfants du CP au CM2 un stage spécial handisport. Pendant trois jours, les jeunes participants pourront découvrir différentes disciplines adaptées, comprendre les défis des athlètes en situation de handicap et être sensibilisés à l'inclusivité dans le sport.

Une expérience à la fois sportive et éducative, pour changer de regard sur le handicap et encourager le respect et la solidarité à travers la pratique sportive.

**STAGE PENDANT LES VACANCES
DE PRINTEMPS 15-17 AVRIL**
Inscriptions ouvertes,
places limitées !

📍 Complexe sportif
Stéphane-Diagana
🕒 Accueils de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h
✉️ emas@andresy.com
Service Andrésy Jeunesse
📍 Paiement uniquement sur place
au service Jeunesse - complexe
sportif Stéphane-Diagana
🕒 Horaires mercredi de 14 h à 18 h

Lutter contre **TOUTES** les formes de violences faites aux femmes

Les violences faites aux femmes peuvent prendre de nombreuses formes. Comment les repérer ?

Des violences protéiformes, souvent invisibles

Ces violences sont de différentes natures. Elles s'exercent au sein du couple, au travail, dans l'espace public, sur internet et ne se limitent pas aux agressions physiques visibles: elles peuvent être psychologiques, sexuelles ou encore institutionnelles. L'humiliation répétée, le contrôle du quotidien, les menaces ou encore l'isolement sont autant de formes de maltraitance. À cela s'ajoutent les violences économiques et sociétales, telles que les inégalités salariales ou les discriminations professionnelles qui entravent l'autonomie des femmes et limitent leurs possibilités d'avancement professionnel. Le phénomène du «plafond de verre» en est l'illustration: les femmes, malgré des qualifications équivalentes à celles de leurs homologues masculins, se heurtent à des obstacles invisibles, mais systématiques qui les empêchent d'accéder à des postes à responsabilité ou à des promotions.

Une conférence-débat à Andrésey pour sensibiliser et partager

Face à cette réalité, la Ville d'Andrésey s'engage dans cette lutte et propose une conférence-débat le mercredi 12 mars à 20h à l'Espace Julien-Green. Cet événement, ouvert à toutes et tous, a pour objectif de sensibiliser et d'apporter des solutions concrètes. Cette soirée réunira plusieurs personnalités engagées: Lionel

Wastl, Maire d'Andrésey, Aurélien Rousseau, Député de la 7^e circonscription des Yvelines, Sandrine Rousseau, Députée de la 9^e circonscription de Paris, Erwan Balanant, Député de la 8^e circonscription du Finistère et Francesca Pasquini, ancienne Députée et rapporteure sur les violences dans les milieux artistiques et médiatiques.

AU PROGRAMME

Projection du court-métrage « MOI AUSSI »

de Judith Godrèche, présenté au Festival de Cannes 2024.

Prises de parole d'associations engagées dans la protection et l'accompagnement des victimes.

Débat avec le public pour échanger sur les moyens de prévention et d'action.

Andrésey engagée avec le dispositif FLORA

Au-delà de la sensibilisation, la Ville d'Andrésey agit en adhérant au dispositif FLORA, un réseau départemental qui facilite l'accompagnement des femmes. Grâce à ce programme, les victimes peuvent accéder à un hébergement d'urgence, bénéficier d'un suivi psychologique et être accompagnées dans leurs démarches juridiques. Les violences faites aux femmes ne sont pas une fatalité. Elles concernent toute la société: rendez-vous le 12 mars pour en parler et agir !



NUMÉRO NATIONAL
3919



POLICE / GENDARMERIE
en cas de danger immédiat,
appelez le

17



Accès au dispositif FLORA au
01 39 27 11 30
Téléchargez le violentomètre
et faites-le connaître



Interventions de responsables politiques engagés sur ces questions



Lionel Wastl
Maire d'Andrésey



Aurélien Rousseau
Député de la 7^e
circonscription des Yvelines



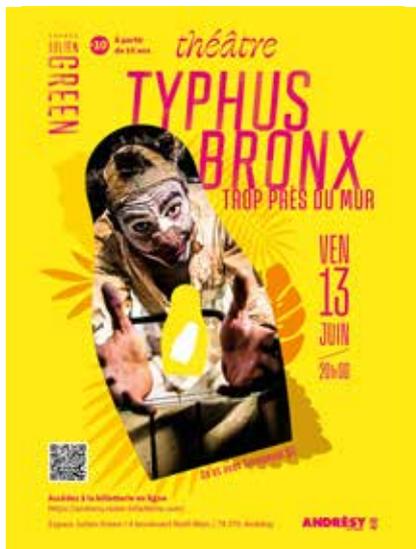
Sandrine Rousseau
Députée de la 9^e
circonscription de Paris



Erwan Balanant
Député de la 8^e
circonscription du Finistère



Francesca Pasquini
ancienne Députée,
rapporteure de la commission
sur les violences commises
dans les secteurs artistiques
et médiatiques



Typhus Bronx de retour avec « Trop près du mur »

À mi-chemin entre le théâtre et le clown, « Trop près du mur » raconte l'histoire de Typhus, un clown atypique en quête de sens. Drôle et touchant à la fois, il explore ses contradictions, questionne son identité et sa place dans la société. Entre humour noir, poésie et moments d'introspection, le spectacle aborde des thèmes universels : qui sommes-nous vraiment ? Comment trouver sa liberté ? Comment les autres et la société influencent-ils notre construction personnelle ? Avec une gestuelle exagérée et un langage parfois absurde, Typhus Bronx nous

entraîne dans un voyage intense où le rire côtoie la réflexion. Un spectacle original, profond et percutant.

RENSEIGNEMENTS

vendredi 13 juin 2025 à 20 heures

📍 Espace Julien-Green

🌐 typhusbronx.com

🚫 interdit aux moins de 12 ans

RÉSERVATION

[https://andresy.](https://andresy.notre-billetterie.com)

[notre-billetterie.com](https://andresy.notre-billetterie.com)



Présentation de la saison culturelle 2025-2026

ESPACE JULIEN GREEN

SAVE THE DATE



Ne manquez pas la soirée de présentation de la prochaine saison culturelle qui aura lieu

le 27 mai

à l'Espace Julien-Green !

Spectacle, teaser, places en avant-première

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Appel aux artistes andrésiens

À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, qui se dérouleront les 5 et 6 avril à Andrésy, la Ville invite les artistes andrésiens à ouvrir les portes de leurs ateliers. Cet événement unique est une opportunité exceptionnelle de partager votre passion et de faire découvrir au public la richesse de vos savoir-faire.

INSCRIPTION

📧 culture@andresy.com

📅 **Réponse attendue avant le 1^{er} avril.**



Créez votre masque et participez au défilé de la Fête de la Nature !



Dans le cadre de la Fête de la Nature, la compagnie de marionnettes Pipa Sol invite petits et grands à un atelier créatif autour des animaux. Rendez-vous à l'Espace de Vie Sociale le 14 avril pour concevoir votre propre

masque animalier, guidé par des artistes passionnés.

Les participants seront invités à défiler le 24 mai, pour la Fête de la Nature, avec leurs créations lors d'une joyeuse déambulation au cœur de la Ville. Une

belle occasion de célébrer la nature en laissant libre cours à son imagination !

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

📧 evs@andresy.com

☎ 06 81 53 42 68





ESSOR DE L'ART URBAIN À ANDRÉSY



Le street art, ou art urbain, a fait son entrée à Andrésey dans le cadre du projet « Un mur, Une œuvre » une initiative de GPS&O. Mais quel avenir à Andrésey ? En route, en compagnie de Virginie Saint-Marcoux, Maire-adjointe à la Culture.

LE STREET ART un art pour tous

Le street art est une forme d'art qui se trouve dans les rues, sur les murs, les trottoirs, ou dans les transports en commun, en dehors des galeries et musées traditionnels. C'est un art libre, qui rend l'expression artistique accessible à tous, dans des lieux que beaucoup de personnes fréquentent. Il transmet des messages variés, souvent politiques ou sociaux. Les artistes de street art peuvent dénoncer, interpeller ou partager des idées sur la société.

L'ART URBAIN une forme d'expression à découvrir et à pratiquer

C'est fondamentalement une pratique ouverte à tous, que l'on soit artiste confirmé ou débutant. Si vous voulez essayer, plusieurs formes existent : le graffiti (avec des sprays), le pochoir (en utilisant des modèles découpés pour appliquer de la peinture ou de l'encre), la mosaïque, le collage ou même des installations plus grandes. Les œuvres dans l'espace public doivent être autorisées, telles que « Un Mur, Une Œuvre ». Mais l'on croise, parfois, des petites œuvres personnelles, dans des coins de rue, plus discrètes. À Andrésey, la Ville soutient activement les initiatives d'art urbain et encourage les projets artistiques qui contribuent à enrichir l'espace urbain.

DEUX QUESTIONS À Virginie Saint-Marcoux

Le street art n'avait pas sa place avant dans la culture andrésienne. Qu'est-ce que cet art représente pour vous ?

VSM: Le street art me touche particulièrement parce qu'il est un art visible et accessible à toutes et tous. Il s'inscrit dans une longue tradition artistique, en lien avec l'art pariétal, comme une forme d'expression instinctive et porteuse de messages. À l'image d'artistes comme Miss.Tic, le street art a longtemps été pratiqué de manière illégale, et certains artistes étaient arrêtés pour leurs œuvres. Aujourd'hui, leurs créations sont parfois dérobées à peine réalisées (celles de Banksy par exemple), et des rues entières sont dédiées à cet art, comme à la Butte-aux-Cailles à Paris. Il apporte une véritable plus-value à une ville : il valorise l'espace public, ajoute des couleurs et peut mettre en avant un bâtiment ou du mobilier urbain. Personnellement, j'aime découvrir une ville à travers son street art, être à l'affût du moindre détail, comme dans une quête artistique et urbaine.

Comment voyez-vous l'évolution du street art à Andrésey ? Quels projets envisagez-vous pour intégrer davantage cette forme d'art dans le paysage urbain de la Ville ?

VSM: L'opération « Un Mur, Une Œuvre », menée avec le soutien de la commu-

nauté urbaine GPS&O, a permis la réalisation d'une première fresque murale à Andrésey, malgré un contexte budgétaire contraint. Dès le début du mandat, nous avons initié des partenariats, notamment avec les artistes du site Spot 13 et l'association Art Osons qui ont mené des projets avec la jeunesse. D'autres initiatives vont bientôt voir le jour :

- **Des murs libres seront mis en place**, avec deux premiers emplacements prévus (au stade Diagana et au Cosec, sous réserve de faisabilité).
- **Un projet d'embellissement des potelets** de la Ville, avec tous les bénévoles et les écoles ou structures qui le souhaitent.
- **Une œuvre participative à Sculptures-en-l'île**, autour du yarn bombing (tricot urbain).
- **Un projet avec le street artist Nô** pour la décoration de transformateurs électriques, d'éléments urbains et même de souches d'arbres sur l'île Nancy.
- **Des messages poétiques au sol**, dans le cadre du Printemps des Poètes.

Toutes ces initiatives visent à faire du street art un élément vivant et intégré au paysage urbain d'Andrésey, tout en offrant aux habitants de nouvelles perspectives artistiques et culturelles.

ANDRÉSY CLIMAT

Des conférences pour mieux comprendre et agir

La municipalité lance «AndréSY Climat», un cycle de conférences pour explorer les solutions aux grands défis de notre époque. Mobilités douces, transition énergétique, économie circulaire, agriculture et alimentation...autant de thèmes qui façonnent notre quotidien et notre avenir.

Ouvertes à tous, ces rencontres permettront aux citoyens et aux experts d'échanger sur des solutions concrètes pour un mode de vie plus durable. Venez vous informer, débattre et découvrir comment nous pouvons, ensemble, agir pour un futur plus responsable!

HABITANTS D'ANDRÉSY ET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, VENEZ NOMBREUX !

Premier rendez-vous

📅 Jeudi 10 avril 2025 à 20 heures

📍 Hôtel de Ville

THÈME :

La transition énergétique et le Scénario négaWatt 2022-2050

Cette conférence vous fera découvrir le Scénario *négaWatt*, une feuille de route ambitieuse pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Son objectif? Réduire notre consommation d'énergie, limiter l'extraction des ressources et faire grimper la part des énergies renouvelables à 96%.

Nous aborderons les grands leviers de cette transition :

- La sobriété énergétique : comment consommer moins et mieux?
- Le développement des énergies renouvelables : quelles solutions pour demain?

Un temps d'échange est prévu pour discuter des actions concrètes à mettre en place localement. D'autres conférences suivront sur des thématiques variées. **Restez connectés!**



Différents services pour mieux gérer vos déchets

La municipalité met tout en œuvre pour entretenir les espaces publics, et en particulier des dispositifs en libre accès. Tour d'horizon :

– Mise à disposition de sacs pour les déjections :

18 distributeurs de sacs sont installés dans la ville pour garder nos rues propres.

– Recyclage des piles et radiographies :

Déposez-les dans le collecteur disponible à l'Hôtel de Ville.

– Collecte du verre :

17 bornes d'apport volontaire sont accessibles depuis octobre 2024 pour les particuliers et les collectifs.



Pour tenir compte des retours, un ajustement est en discussion avec la Communauté urbaine pour déplacer la borne située dans le secteur de Denouval.

– **Compostage collectif :** Deux espaces de

compostage collectif sont à votre disposition au stade Diagana et à l'Espace Julien-Green.

👉 **Vous aimeriez un composteur près de chez vous?**

👉 Contactez la Mairie pour en discuter.

INFORMATIONS PRATIQUES

👉 Carte sacs déjections canines



👉 Carte emplacements des BAV



UNE SEULE ADRESSE
ville-durable@andresy.com



Ouverture des jardins familiaux à Andrésy

Vous souhaitez cultiver vos propres légumes et fruits mais vous n'avez pas de jardin ? Bonne nouvelle ! La ville d'Andrésy met à disposition des parcelles de jardins familiaux dans le quartier des Charvaux.



Alimentation plus saine, locale, et de saison



Espace de partage



Préservation de la biodiversité



Amélioration de la qualité de l'air grâce aux espaces verts qui absorbent le CO²

Qu'est-ce qu'un jardin familial ?

Un jardin familial est un espace partagé où chaque habitant peut cultiver sa parcelle et produire des fruits et légumes de saison. C'est une belle opportunité pour apprendre à jardiner, manger sainement et de saison et créer du lien avec les autres jardiniers pour échanger sur les pratiques.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions ouvriront le 1^{er} avril. Pour obtenir une parcelle, vous devez résider à Andrésy et ne pas disposer de jardin personnel.

Dossier à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, motivation écrite. Déposez votre demande auprès du service de la Ville durable. Attention, Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée, jusqu'à ce que toutes les parcelles soient attribuées.

Des engagements pour un jardin responsable

Les jardins familiaux sont un lieu de respect de la nature et des autres. Cela signifie :

- Pas de pesticides ni d'engrais chimiques
- Entretien régulier de la parcelle
- Utilisation raisonnée de l'eau (récupérateur d'eau à disposition)
- Partage et bienveillance avec les autres jardiniers

Informations pratiques

OÙ ?

45, rue de Penthièvre

COMMENT ?

Informations et inscription à ville-durable@andresy.com

QUAND ?

Inscriptions : 1^{er} avril 2025

Combien ?

15 parcelles disponibles, de 40 m² en moyenne

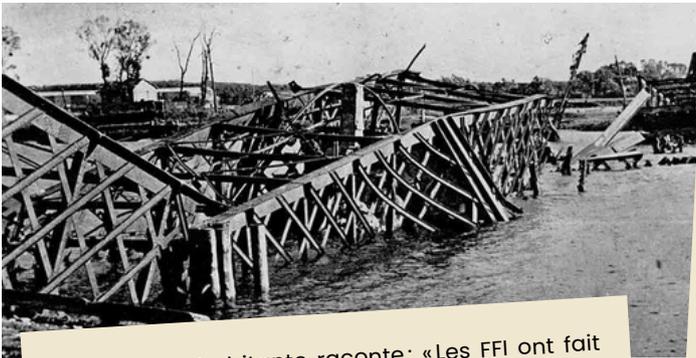
Règlement intérieur et tarifs disponibles [ici](#)



Quelques souvenirs de la dernière guerre à Andrésy

Le Club Historique d'Andrésy nous propose les témoignages de plusieurs Andrésiens ayant vécu la Seconde Guerre Mondiale. Souvenirs personnels, chamboulements de la vie quotidienne, échos des bombardements, revivez les instants tels qu'ils étaient vécus.

AM ANDRÉSY MAG / 16 / MARS-AVRIL 2025



Une autre habitante raconte: « Les FFI ont fait sauter la passerelle en bois de Fin d'Oise. Un gars est passé avec son cheval et un tonneau de fuel. Arrivé au bout, il a tiré sur la ficelle et le fuel a coulé d'un bout à l'autre, puis il a mis le feu. Plus tard, nous avons habité la Source, une villa en bas de la côte des Tartres. Les Allemands s'y sont installés car il y avait un poste émetteur dans le grenier. Un soir, mon mari me dit de descendre à la cave. Sous des gravats, il y avait des boîtes à gâteaux avec des armes dedans. Des amis résistants sont venus les chercher pour les cacher dans la berge près de la villa des Vikings, et les FFI d'Achères sont venus les prendre. La sirène actuelle n'existait pas, Marcel Gaudin passait à vélo avec son clairon pour prévenir de masquer les lumières en cas d'alerte aérienne! »



Monsieur Chatelain a acheté en 1935 une des maisons de la rue du Général Leclerc dans laquelle l'écrivain Julien Green a passé des vacances lorsqu'il était enfant. Laissons-lui la parole: « La guerre est arrivée. Dès que les avions avaient passé la Seine, ils commençaient à lâcher leurs bombes. En août 1944, le pont de chemin de fer a été bombardé à Fin d'Oise, on a senti le souffle jusqu'à la maison. Pour arriver à Andrésy, il fallait descendre du train dans un bateau qui traversait le fleuve, jusqu'à ce qu'une passerelle soit construite. Un soir, j'étais rentré tard par la Micheline. Tout d'un coup, elle s'arrête et, au bout d'un long moment d'attente, on nous annonce que le pont Eiffel était peut-être miné! Le train a roulé au pas pour le traverser, avec six gendarmes qui marchaient devant pour inspecter le pont... Personne n'était rassuré dans le wagon et tout le monde était silencieux... Les maraîchers de la ville fournissent les habitants en légumes, mais il n'y en avait pas assez pour tout le monde. Alors on plantait des pommes de terre dans les jardins pour avoir quelque chose à manger. Ma fille se souvient d'avoir joué avec des doryphores pendant des heures! Pour se chauffer, on avait besoin de charbon: on allait le chercher à Fin d'Oise avec une brouette. Les mariniers avaient le droit de vendre ou d'échanger ce qui restait dans les coins de leurs bateaux. »



M. Chatelain: « À la fin de la guerre, fin août, les Allemands ont décidé l'évacuation d'Andrésy. Tout le monde est parti sur un terrain à Maurecourt avec des poules, des oies, une chèvre... On transportait tout ce qu'on pouvait sur des brouettes, un voisin impotent m'avait même confié ses économies! Au bout d'un certain temps, le notaire de l'époque, maître Coquelin, est allé voir, et, comme les Allemands étaient partis, nous sommes retournés dans nos maisons. Quelques temps après, une estrade a été montée devant l'ancienne mairie, et des femmes ont été tondues. C'était terrible et ce souvenir m'a beaucoup marqué »

Votre calendrier citoyen

ASSISTEZ AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 2 avril

↑ Hôtel de Ville ou sur 

LE MAIRE REÇOIT SANS RENDEZ-VOUS

le 11 mars et le 8 avril

↑ Hôtel de Ville
(4, bd Noël-Marc)
🕒 de 14h à 17h

RENCONTREZ VOS MAIRES -ADJOINTS

Les maires-adjoints peuvent répondre à vos questions!
↑ mairie@andresy.com
cabinetmaire@andresy.com

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

les samedis de 10h à 12h
samedi 8 mars, 22 mars et samedi 5 avril

↑ CCAS
(4, boulevard Noël-Marc)
🕒 prise de RDV au 07 83 21 60 32

LA VILLE VOUS INFORME AU QUOTIDIEN

↑ www.andresy.com
📱 application AndréSy dans ma Poche
et    ville d'Andrésy

Les Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

4, boulevard Noël-Marc
01 39 27 11 00
mairie@andresy.com

MAIRIE ANNEXE

2, rue Gustave-Eiffel
01 39 27 11 40

POLICE MUNICIPALE

2, rue Pablo-Neruda
01 39 27 11 50

RPE*/LAEP**

14, rue Pasteur
01 39 74 28 94

COMPLEXE SPORTIF STÉPHANE-DIAGANA

Rue Marie-Jane Pruvot
01 39 27 12 05

EVS***

55, av. Robaresses
06 81 53 42 68

ESPACE SAINT-EXUPÉRY

Place du 8-mai-1945
40, boulevard Noël-Marc

RÉSIDENCE LES MAGNOLIAS

60, rue des Courcieux
06 66 80 20 21

LA VILLE RECRUTE

- Un(e) Directeur(trice) des finances et de la commande publique
- Un(e) adjoint(e) à la Directrice du service financier
- Un(e) assistant(e) petite enfance
- Un(e) agent(e) des espaces verts
- Un(e) apprenti(e) BAPAAT ou BPJEPS « Animateur »
- Un(e) gardien brigadier de Police municipale
- Un(e) responsable d'accueil périscolaire et responsable ACM
- Animateur.rice accueil de loisirs (vacances scolaires)



SCULPTURES-EN-L'ÎLE 2025

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous aimez l'art et souhaitez soutenir les artistes? Rejoignez-nous en tant que bénévole pour aider à installer les œuvres sur les sites d'exposition. Une belle occasion de découvrir les coulisses de la création et de contribuer à sa mise en lumière!

INSCRIPTION ➔ culture@andresy.com



J'aime Sortir à Andrésy

Retrouvez votre agenda complet des événements hivernaux dans le dépliant « J'aime sortir à Andrésy » en mairie et sur notre site internet. Ne ratez pas les derniers ajouts ci-dessous:

Dimanche 16 mars

ASSOCIATION SPORTIVE

LA RÉGATE DU CONFLUENT

Organisée par le Cercle du Confluent d'Aviron (CAC) et la Ligue IDF d'Aviron (LIFA) sur la Seine.
↑ Rdv embarcadère Julien-Green
🕒 9 heures - 13 heures

15 et 16 mars et 12 et 13 avril

ASSOCIATION SPORTIVE

COMPÉTITION TWIRLING BÂTON

↑ Complexe Stéphane-Diagana
🕒 à partir de 8h30

VOUS SOUHAITEZ PASSER AU NUMÉRIQUE ?

Rendez-vous sur www.andresy.com
Nous vous enverrons un autocollant « Stop Andrésy Mag » à apposer sur votre boîte aux lettres.

AM Andrésy Mag
N°239 mars-avril 2025

Maquette et mise en page:
Claudia Hein

Directeur de la Publication:
Lionel Wastl

Régie publicitaire:
Société APOS
Tél. 06 08 98 27 65

Rédaction:
Amélie Hubert

Distribution:
Élus municipaux de la Majorité

Papier:
Papier CYCLUS offset,
100% fibres recyclées

Impression:
Le Réveil de la Marne
4 Rue Henry Dunant
51200 Épernay

Dépôt légal:
à parution

Tirage:
6 300 exemplaires

Vous êtes un professionnel nouvellement installé à Andrésy? Vous pouvez bénéficier d'un encart la première année de votre activité! Envoyez votre demande à mairie@andresy.com.



Après un débat d'orientation budgétaire éclipsé par un esclandre monté en épingle sur les réseaux sociaux, on voit le maire plus enclin à dissimuler ses ratés derrière des écrans de fumée qu'à s'occuper des problèmes des andrésiens. Et tandis que la municipalité peine à maintenir une structure communale fragilisée par la gestion erratique de son édile, la ville attend son budget.

GRUPE AD

Que les Andrésiens ne se méprennent pas, nous sommes comme eux **fatigués des querelles de clocher** et des provocations permanentes, **consternés de constater** un peu plus chaque année **la gestion erratique** de notre ville, **décontenancés devant l'aplomb du maire** quand il détourne la réalité des faits ou pratique la rétention d'informations légales avec nous, **excédés quand il diffuse** des informations tronquées pour tenter de se dédouaner, **choqués de voir** que depuis 4 ans, **le 1^{er} magistrat de la commune, et un bon nombre de ses élus**, ont passé plus de temps **à discréditer** nos groupes minoritaires **qu'à remplir les missions** pour lesquelles ils ont été élus.

La fin du mandat approchant, les élus d'opposition s'étant renforcés, **la petite majorité AER** voit se profiler un bien **pâle et maigre bilan** de mandat. Alors que reste-t'il ? **Les réseaux sociaux ! et M. Wastl y passe du temps !** Pour stigmatiser, faire des procès d'intention, déployer une agressivité sans pareille envers certains élus de nos 3 minorités municipales. **Serions-nous devenus son obsession ?** À croire que **M. Wastl regrette le (bon) temps de son statut d'opposant !** C'est sûr que la victoire AER ne fût pas glorieuse en 2020. Représenter **18,5 % des inscrits, cela ne légitime pas grand-chose et cela aurait supposé beaucoup d'humilité..**

Alors, **QUE le maire se garde** de s'occuper des électeurs des autres groupes y compris ceux d'Andrédy Dynamique, **qu'il s'occupe plutôt de ses électeurs déçus.**

QUE le maire se garde de citer d'autres communes de la CU pour se vanter de donner plus de droits que d'autres maires aux élus minoritaires.. **Quel mépris pour ses homologues !**

Croire que les oppositions sont aux aguets pendant 6 ans dans le but de prendre la place du maire, **quelle conception de l'engagement citoyen !** Quelle **méconnaissance de nos engagements respectifs !** Et **quelle leçon de démocratie participative** nous infligeons à M. Wastl, dont la devise *« diviser pour mieux régner »* a pris tout son sens depuis 4 ans ½ dans sa majorité ! **Lui qui a été quitté par 7 élus**

dont 5 adjoints nommés en 2020, **constate malgré lui que les désormais 3 groupes minoritaires savent partager leurs compétences avec intelligence, dans l'intérêt de la ville, sans faire de politique politicienne.**

GRUPE AUC

Quel est ce système dont on perçoit après plus de 4 ans de mandat les contours vaguement douteux ?

Incohérence des choix stratégiques - quand ils existent - : s'enticher d'une halle à marchandises qui retarde le projet gare, laisser si longtemps le gymnase Louise Weiss en stand-by.

Inconstance de la ligne politique, exceptées les marottes idéologiques ou personnelles telles les abeilles et le dégenrement.

Gouvernance arbitraire : le Fait d'un Prince qui ne sait qu'être de l'avis du dernier à avoir parlé fort mais entend régner à son aise plutôt qu'au service du bien commun.

Hormis des projets portés par les ex-adjoints (mutuelle et appli communales, EVS, EMAS, Gratiferia, coup de pouce), vacuité du bilan d'un roi fait-néant : 4 ans de surplace. Est-ce là une « mobilité douce » ?

L'application systématique du précepte « diviser pour mieux régner » caractérise la méthode du maire. Qui a fait ses armes contre ses partenaires au sein de son équipe. Puis a persisté malgré nos mises en garde avec les agents municipaux, provoquant le départ de précieuses compétences. Et visiblement chafouin du rapprochement des bonnes volontés au service des administrés qu'il dédaigne, qui tente à présent, assez maladroitement dans sa frénésie de publications Facebook, d'opposer ses oppositions !

De Philippe de Macédoine à François Mitterrand en passant par Louis XI, nombreux furent les avides monarques jaloux de leur pouvoir à (ab)user de cette façon manipulatrice de gouverner. Sans atteindre ces sommets royaux, M. le maire culmine au rang de petit potentat local qui ambitionne de gagner en envergure. Voyez cet empressement zélé auprès de son député, dans une tentative pré-campagnarde de repositionnement politique...

Et puis, toujours en finesse, après une joute oratoire perdue face à un opposant, il pousse

des cris d'orfraie et se pose en victime d'injure. Or le patronyme du président américain en est-elle une ? En revanche, M. le maire pourrait-il expliquer aux andrésiens son propos lorsqu'il traitait leurs élus AD de « petites frappes » ?

Avec le temps et l'énergie gaspillés en vaines vindictes et polémiques agressives sur les « réseaux » (une tentative d'exister par la faconde, la forfanterie et l'esbroufe ?) et avec ces comportements « peu reluisants »... Qui s'attelle aux problématiques de la commune ? Qui œuvre au mieux vivre ensemble ? Qui est réellement « sur le terrain les mains dans le cambouis » ? Qui fait primer l'intérêt général sur la satisfaction de quelques-uns ? Qui recherche des solutions plutôt que de créer des dissensions ? On en rirait sinon l'envie d'en pleurer !

Sérieusement M. le maire, n'avez-vous donc rien de mieux à faire que diviser pour *mal* régner ?

GRUPE NPCA

Lors du dernier CM, le Maire, craignant la sanction des urnes, a retiré 4 délibérations de l'OdJ (élection d'un nouvel adjoint et augmentation d'indemnités) au motif d'exploitation de « faille juridique » par les oppositions.

La Loi est pourtant claire : *« si le conseil municipal a perdu le tiers ou plus de son effectif légal, il doit être procédé à des élections complémentaires réalisables même pour l'élection d'1 seul adjoint »* !

En quoi interroger le Préfet sur la légalité des délibérations serait une exploitation d'une faille juridique ?

En revanche, la divulgation d'une correspondance privée (notre email au Préfet) sur les réseaux sociaux est un délit : *« Toutes les correspondances sont protégées. Le Code pénal punit d'un an de prison et/ou de 45 000 euros d'amende, quiconque aura, de mauvaise foi, intercepté, détourné, utilisé ou divulgué des correspondances privées. »*

Enfin, il y avait bien volonté d'augmenter les indemnités du maire et des adjoints : délib du 03/04/24 Maire : 1 933/mois, délib retirée du 12/02/25 : 2 055/mois !

Qui voulait exploiter une faille juridique ? Qui enfreint la Loi ? Qui détourne la vérité ?

CONCLUSION

Interpellé par nos paroles, écrits ou votes, vous vous interrogez sur la véracité de nos assertions ? Perplexe quant au devenir à court, moyen ou long terme de notre commune ? Nous vous invitons à nous retrouver au Chalet de Denouval, mardi 11 mars 2025, de 20h à 22h 30, afin de partager questions, analyses et projets. Vos élus

AUC: Andrédy Union Citoyenne

Michel PRÈS
Chantal LORIO
Ludovic LAUBY
Annie MINARIK
Marie SISSUNG
Guillaume ESNALT

AD: Andrédy Dynamique

Isabelle MADEC
Mourad BOUKANDOURA
Rachid ESADI
Jacques RÉMOND

NPCA

Denis FAIST
Véronique CIVEL

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Nous, élus de la majorité municipale, avons souhaité prendre la parole, car beaucoup s'interrogeaient sur notre absence d'expression alors que nous représentons 60% du conseil municipal.

Face aux prises de position parfois inexactes et aux attaques virulentes des tribunes de l'opposition, nous voulons aussi apporter des éclairages factuels et préciser nos décisions, prises dans l'intérêt des Andrésiens.

Lors du dernier Conseil municipal, le débat a été marqué par des incidents regrettables. Des propos inappropriés ont contraint le maire, en sa qualité de président du Conseil, à interrompre la séance. « Petit Trump » exclamé en pleine séance, et ce pour la deuxième fois, par l'opposant Michel Près (AUC) a été l'insulte de trop. Insulte car les valeurs de l'extrême-droite sont incompatibles avec les nôtres. Ces com-

portements vont à l'encontre de tout ce que doit être un Conseil municipal, un espace de dialogue constructif.

Comme vous le savez, notre Conseil municipal reste incomplet depuis 2020. Cette situation rend difficile l'élection d'un nouveau maire-adjoint. Lors de la dernière séance, l'opposition a envisagé une démission collective pouvant entraîner une élection municipale anticipée. Une telle initiative aurait engendré des coûts importants (au moins 15 000 €) et mobilisé nos agents municipaux, à quelques mois seulement des élections de 2026. Nous avons fait le choix responsable de reporter cette élection d'adjoint pour préserver les ressources de la commune et adopter le budget dont nous avons besoin.

Nous souhaitons aussi rectifier une information relayée sur les réseaux par Denis Faist concernant une supposée augmentation de

nos indemnités. Cette affirmation est erronée. Depuis 2020, nous avons réduit de 20% les indemnités du maire et des élus délégués, tout en ayant créé une indemnité pour tous les conseillers municipaux y compris d'opposition.

Enfin, nous, élus de la majorité, tenons à affirmer avec force que nous travaillons en parfaite collaboration avec Monsieur le Maire, dans un esprit d'écoute et de concertation. Chaque décision est prise collectivement, avec le souci constant de l'intérêt général et du bien-être des Andrésiens.

Nous continuerons à œuvrer pour Andrésey avec détermination et engagement.

Les élus de la majorité municipale
AER: Andrésey Énergies Renouvelées

Le carnet



BIENVENUE À

30 novembre 2024

- Emma Rolland

27 janvier

- Khalifa PONDEZI

1^{er} février

- Yasmine KTHIRI

4 février

- Djenna RENAUDIN

9 février

- Olympe REYNIER

10 février

- Noah
BERNARD MADRID

- Madeleine
TROTIGNON

11 février

- Sasha
DENIS RANFAING

19 février

- Nathan-Pierre
DIATTA

21 février

- Louise SONZOGNI



MARIAGES

22 février

- Juliette CHEVALIER
et Antoine MILO



**ILS NOUS
ONT QUITTÉS**

- 25 janvier**
- Marie RIO
née BARBIER

25 janvier

- Laurent
DELAMOTTE

31 janvier

- Alain DUJARDIN

2 février

- Bernard CONVERS

6 février

- Lyliane BOUILLY
née ROSZYKIEWICZ

12 février

- Sophie LEGUEUX
né MINICKI

14 février

- Geneviève
FROMAGET
née GENTROP

15 février

- Michèle SULTAN
• Christine PICOSSON
née TROMAS

17 février

- Jean-Raymond
LESCOSSOIS

ESPACE JULIEN GREEN



Accédez à la billetterie en ligne
<https://andresy.notre-billetterie.com/>

Espace Julien-Green
4 boulevard Noël-Marc / 78 570 Andrésey



VEN
28
MARS
20h30

ANDRÉSEY
en Yvelines

© service communication ville d'Andrésey - Illustration: Perle Joye Beaux

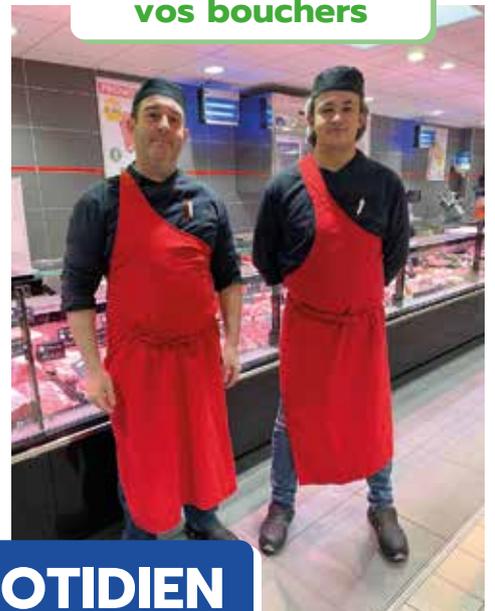


Univers
Primeurs
Le spécialiste du frais

196 rue de l'Ambassadeur,
Éragny



Cédric & Quentin
vos bouchers



VOTRE MAGASIN DU QUOTIDIEN

Boucherie - Fromagerie - Poissonnerie - Épicerie fine - Cave

